



## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DOMÈVRE-EN-HAYE SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 14 septembre 2016 À 14H00

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 9

Étaient présents : Mesdames DI REZZE, DROUIN, HURPEAU.  
Messieurs BASTIEN, BESANCON, MARTIN, SEGALT, WELKER, ZUFFELLATO.

Étaient excusées : Madame Corinne ASINARI et Madame Céline ROUHIER

---

Il a été procédé, conformément à l'article L.121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Stéphane WELKER, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 14h00.

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion.  
Le compte-rendu du conseil du 31 août 2016 est approuvé à l'unanimité.

### 1. PERSONNEL - FINANCES

#### 1-1. Autorisation permanente et générale de poursuite au nouveau trésorier de Thiaucourt

M. Fabien RICATTE, trésorier, a quitté la trésorerie de Thiaucourt ; M. Loïc DUPONT est nouvellement nommé à son poste.

Il convient donc pour le Maire de lui donner autorisation d'engager les poursuites nécessaires au recouvrement des créances de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner au comptable une autorisation d'engager toutes les poursuites qu'il jugera nécessaire pour le recouvrement des titres émis par la commune et charge le Maire de signer les documents nécessaires.

#### 1-2. Renouvellement contrat Mme Nathalie TOUSSAINT

Lors du dernier Conseil Municipal, il avait été décidé de renouveler le contrat de Madame Nathalie TOUSSAINT en CDD pour une durée de 17h30 hebdomadaire pour la période d'arrêt de Mme Sylvie PIERSON à compter du 1er octobre 2016.

Mais ne sachant pas précisément la date du retour de Mme PIERSON, le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler le contrat de Madame Nathalie en CDD pour une durée de 1 an à 10h30 par semaine à compter du 1er octobre 2016 et de l'autoriser à payer les heures complémentaires nécessaires pour palier à l'absence de Mme PIERSON.

A l'unanimité, le Conseil Municipal, décide de renouveler le contrat de Madame Nathalie en CDD pour une durée de 1 an à 10h30 par semaine à compter du 1er octobre 2016 et autorise le Maire à payer les heures complémentaires qui seront effectuées par l'agent.

## 2. AMÉNAGEMENT

### 2-1. Maison médicale

- Local kiné :

Suite aux demandes de M. DEGRITOT en termes de tarif et d'aménagement des locaux pour intégrer la nouvelle maison médicale, le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite à ses requêtes.

- Attribution lot n°3 Charpente Métallique : Sté ACOMETAL 54760 LEYR

### 2-2. Bois 2016/2017

- Monsieur Lionel BESANCON, délégué au bois, présente les devis de l'**abattage et débardage** des parcelles **26, 27 et 29** :

→ Entreprise HERMAL Alain : Abattage = 11,50 € / m<sup>3</sup>

Abattage tiges 35 = 5,00 € / unité

Câblage € / heure = 40,00 € / heure

→ Entreprise PONCE Olivier : Débardage = 9,50 € / m<sup>3</sup>

Câblage € / heure = 75,00 € / heure

Après examen des devis présentés, le conseil municipal, à l'unanimité, **accepte ces devis**.

- Monsieur Lionel BESANCON présente également le devis de l'ONF pour l'**assistance sur exploitation bois façonnés** avec cubage et classement - saison 2016-2017

Pour les montants suivants :

+ Honoraires d'assistance technique : encadrement de l'exploitation forestière = 575,00 € HT

+ Cubage et classement des bois sur les parcelles n°26, 27 et 29 pour une prévision de 100 m<sup>3</sup> à 3,60 € = 360,00 € HT

Soit un total de 935,00 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide de confier à l'ONF** l'assistance sur exploitation pour les parcelles suscitées.

- Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **décide de lancer la campagne d'affouage** pour la saison 2016-2017.

Le prix et le règlement d'affouage seront délibérés au prochain Conseil Municipal.

## 3. DIVERS

Le Maire demande à chacun des conseillers de réfléchir à son remplacement au sein du Conseil Economique de la CCT ainsi qu'au remplacement de Monsieur Stéphane WELKER à la commission environnement de la CCT.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 14h30

Le Maire,  
Jean-François SEGAULT



Le secrétaire de séance,  
Stéphane WELKER

9/0